

Paris, le 23/02/2024,

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **EPSENS EMPLOI SANTE SOLIDAIRE** », géré par Sienna Gestion.

A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée au fonds maître « SIENNA ACTIONS SOLIDAIRE EMPLOI SANTE ISR », impactant votre FCPE :

- **Evolution de la fourchette de sensibilité au taux d'intérêt (poche taux du Fonds) :**
La sensibilité au taux d'intérêt, actuellement située dans une fourchette comprise entre 0 et 5, variera désormais entre -5 et 5.

Cette modification ne nécessite aucune démarche de votre part et sera effective à compter du 01/03/2024, date de mise à jour du Document d'Informations Clés et du règlement de votre Fonds.

Cette mise à jour s'effectuera sans frais et n'aura aucune incidence sur la (les) date(s) de disponibilité de vos avoirs.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe Sienna Investment Managers | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | SIRET : 32092182800085 | Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com